



20
24

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Document provisoire soumis à l'approbation
de l'Assemblée générale du 13 juin 2024



SOMMAIRE

10

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET DÉMARCHES DE PLANIFICATION

Planification et documents d'urbanisme	13
Appui aux schémas stratégiques métropolitains	15

PARTICIPER AU DIALOGUE ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES

Projets de territoire	17
Appui aux démarches et projets urbains	18

CONTRIBUER À L'HARMONISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Développement économique	21
Qualité de vie et habitat	22
Qualité du cadre de vie et environnement	24
Mobilité	26
Sobriété foncière et recyclage urbain	27

28

SOCLE COMMUN ET RESSOURCES PARTAGÉES

Comprendre, partager, innover	30
Observer et analyser	30
Animer, diffuser, faire savoir	31
Aider et accompagner les membres	32

34

MISSIONS EN CONTRAT

Partenariat avec la Région	36
Autres partenaires	36

PRÉAMBULE

L'AGAM, UN OUTIL D'INGÉNIERIE AU SERVICE DE CHACUN ET AU BÉNÉFICE DE TOUS

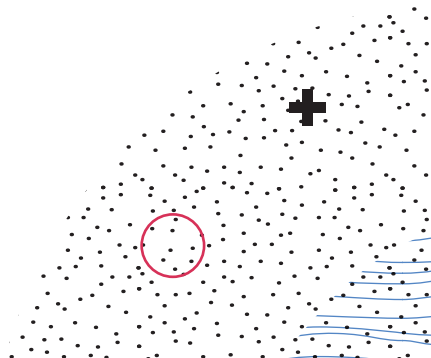
Les membres de l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, mutualisent leurs moyens afin que puissent être menés, de manière permanente, des réflexions, des études, des observations, des analyses, des accompagnements, en toute indépendance, dans l'intérêt commun de chacun de ses membres et ce, dans le respect du Code de l'Urbanisme qui précise notamment que "les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés "agences d'urbanisme".

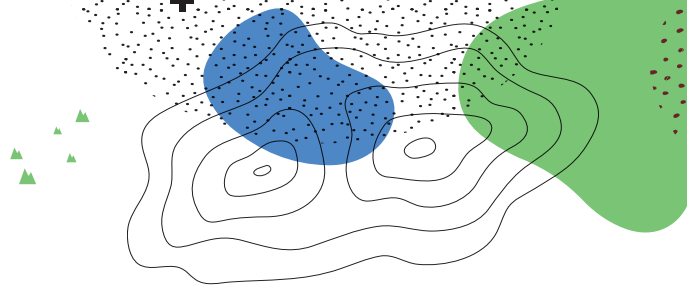
Le programme de travail partenarial constitue donc le cadre d'intervention de l'Agam, organisé autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés. Préparé et adopté chaque année par son Conseil d'administration et son Assemblée générale, il constitue l'expression de la volonté de travail en commun, sur certains sujets, des membres de l'Agence.

Ce rôle partenarial, qui implique une posture singulière pour l'exercice de ses activités, caractérise l'agence d'urbanisme des autres acteurs de l'ingénierie territoriale. L'agence d'urbanisme s'évertue à maintenir le dialogue avec son partenariat par la **neutralité des approches, l'objectivité de ses analyses et la défense de l'intérêt général** au bénéfice du territoire, en raison de l'interconnexion très forte entre les différents projets et les différentes institutions.

Cette mutualisation et cet esprit partenarial vont bien **au-delà des simples travaux communs**. Ils s'expriment et s'incarnent par le partage des résultats, la réutilisation de méthodes déjà élaborées, la mise en commun d'outils, la diffusion large de la connaissance, l'implication dans la vie et le développement de la structure **qui est au service de chacun et au bénéfice de tous**.

C'est pourquoi la capacité à raisonner à plusieurs échelles territoriales, en raison des influences ou impacts que les options prises à une échelle auront sur les autres échelles infra ou supra, est centrale dans l'activité de la structure ; structure qui, enfin, doit montrer de l'agilité et de la réactivité pour **être au plus proche des besoins de ses partenaires**.





LE PROGRAMME PARTENARIAL : ÉLÉMENT CENTRAL DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Le programme de travail partenarial résulte d'une initiative de l'agence d'urbanisme et de ses membres. Il se décline en deux grandes natures de missions :

- **les missions permanentes** qui constituent **le socle commun de l'Agence**. Elles regroupent notamment **l'observation, le traitement de la donnée, l'animation du partenariat** et **l'appui technique aux membres**. Il est destiné à tous les membres car financé par tous ;
- **les missions d'accompagnement des politiques publiques à travers les études, réflexions, projets**, territoriaux et thématiques, prospective ; partie variable du programme en fonction des **besoins et des projets** des partenaires. Ces missions sont conduites sur l'année, plus fréquemment de façon pluriannuelle.

Les missions évoquées ci-dessous sont regroupées en cinq chapitres thématiques, reprenant les grands axes d'interventions de l'Agence.

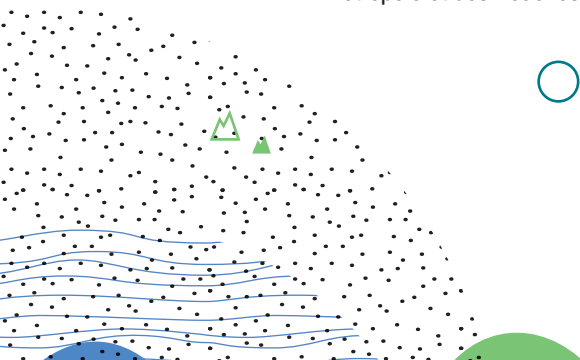
LE CONTEXTE DU PROGRAMME 2024 : L'AGAM, FACILITATEUR DU DIALOGUE TERRITORIAL

Les récentes évolutions institutionnelles recomposent les bases du dialogue entre les acteurs du territoire. L'Agam, outil d'ingénierie des territoires, a toute sa place pour œuvrer et faciliter à ce dialogue renouvelé.

L'interdépendance fonctionnelle des territoires est une réalité à l'œuvre, notamment dans les territoires métropolisés. Elle doit être mieux identifiée, systématiquement intégrée dans les démarches et être un des invariants des projets préparés.

Comme tiers de confiance reconnu par ses partenaires, l'Agam travaille à toujours plus élargir ses compétences professionnelles afin de conforter son rôle d'ingénierie pluridisciplinaire et rester un outil innovant.

En mettant en synergie les échelles et les problématiques dans un processus de décroisement thématique et de renouvellement des méthodes et des connaissances, l'Agam chaîne les logiques de l'aménagement, de la stratégie du SCoT à la réflexion d'évolution des tissus d'îlots, aide à la programmation urbaine, entre projet urbain et programme local de l'Habitat, fait concilier besoin de nature en ville et préservation des espaces naturels et des ressources, pense les mobilités autrement et accompagne le partage de l'espace public pour tous, informe sur les besoins économiques immédiats et signale les filières du futur, concilie résilience du territoire et développement soutenable, au service des habitants de la Métropole et des Bouches-du-Rhône.



LES TERRITOIRES ET LES MEMBRES DE L'AGENCE





Les membres de l'Agam



Les partenaires associés



Les autres partenaires



L'ÉQUIPE 2024



**LAURE-AGNÈS
CARADEC**
Présidente



**FRÉDÉRIC
BOSSARD**
Directeur général



**JONATHAN
ALLFREE**



**VALÉRIE
ARCELIN**



**ANNE
BERBEY**



**ALIZÉE
BERTETTO**



**MARIE-NOËLLE
BONGIORNO**



**ALAIN
BONNANS**



**JULIE
BONNET**



**LUCIE
BOUVIER**



**CAROLE
BRINGUES**



**NATHALIE
BRUANT-SÉRAC**



**JEAN-BAPTISTE
BRUNO**



**MARTINE
CARANONI**



**LAURENT
CARLUCCIO**



**EMMA
CERVANTES**



**NICOLAS
CHATELAIN**



**LAURENT
COUTURE**



**HÉLÈNE
CRÉTOIS**



**LOUIS
DELAHAYE**



**MARION
DE TATA**



**ÉVELYNE
DUPAS**



**ÉLISE
FARGETTON**



**SÉBASTIEN
FIBLA**



**PASCAL
GIANSILY**



**SIMON
HALIOUA**



**JACQUES
HÉRÉTIQUIAN**



**NICOLAS
HERNANDEZ**



**CLOTHILDE
LABURTE**



**MAURINE
LANTHEAUME**



**AGATHE
MITON**



**XAVIER
MOIROUX**



BENOIT
NICOLAS



HERVÉ
NOË



LAURENT
PATAIN



SYLVIE
PINNA



LOÏC
PROUX



LUCIE
RABBAT



BENOIT
REMORDS



DAMIEN
ROUQUIER



PAULINE
ROUSSALY



PEGGY
ROUSSELOT-ÉMARD



NICOLAS
SABLIER



CÉLINE
SAMPER



ALEXANDRE
STAUB



STÉPHANIE
SUQUET



LAËTITIA
SZANTO



HERVÉ
THEDY



AURÉLIE
THOMAS



VINCENT
TINET



CHRISTOPHE
TRINQUIER



MARTINE
TUSA



LOUISE
TUDELA



ÉRIC
VAN DE VONDÈLE



LAURA
VERNEAU



LAURE
VIDAL



MAXIME
VITALIS



L'organigramme
complet sur:
www.agam.org





PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

En application de la note technique du 30 avril 2015 relative aux Agences d'urbanisme, le Programme de travail partenarial traduit l'expression directe et indirecte des demandes des partenaires et fait converger les travaux en réponse aux enjeux du territoire, au service de l'efficacité des politiques publiques. Les missions déclinées dans le présent Programme s'inscrivent dans les différents axes du nouveau Programme Cadre 2024-2026 et traduisent le besoin de connaissances des partenaires et les questionnements issus de l'observation et des analyses conduites d'année en année par l'Agence.

Chaque partenaire peut y puiser les résultats qui lui permettront de nourrir ses politiques d'aménagement et de développement territorial. Ainsi, à travers ses productions, l'Agam contribue aux stratégies territoriales, participe à l'harmonisation des politiques publiques et accompagne les projets à toutes les échelles : des stratégies régionales jusqu'à l'îlot urbain, en passant par les communes et les différentes typologies d'espaces.





ACCOMPAGNER LES PROJETS ET DÉMARCHES DE PLANIFICATION

© Hélios Image

1 | PLANIFICATION ET DOCUMENTS D'URBANISME

La planification et l'accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme constituent une des missions premières des agences d'urbanisme. L'intervention de l'Agam lui permet de jouer son rôle d'harmonisation des politiques publiques en faisant dialoguer les différents documents de planification auxquels elle participe (SRADDET SCoT, PLU et PLUi...). La mutualisation se traduit dans le Programme partenarial à la fois à travers les partenaires impliqués mais également le partage méthodologique. Si les missions se poursuivent pour le SCoT qui devrait être approuvé cette année et les PLUi des territoires de Marseille Provence et du Pays de l'Aubagne et de l'Étoile, les premiers travaux s'engagent cette année pour le territoire d'Istres Ouest Provence.

SCoT MÉTROPOLITAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination, appui AMP									
Diagnostic									
PADD	✓								
Secteurs à enjeux	✓								
DOO	✓								
Paysage du quotidien									
DAACL									
Enquête publique									
ZAN et coordination SRADDET									
Bilan et évaluation du Scot de Marseille-Provence									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

MISE EN COMMUN DES RESSOURCES DES AGENCES MÉTROPOLITAINES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Coordination et mutualisation méthodologique des PLUi métropolitains	✓								
PLUi Salonais - Transmission des données et méthodes préalables	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUI MARSEILLE-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui aux partenaires									
Suivi des procédures									
Note en vue de la révision du PLUi									
Renouvellement urbain									
Cohérence urbanisme-transport									
Évolution du règlement									
Nature en ville : Prescriptions graphiques									
Nature en ville : OAP Calanques Garlaban									
Nature en ville : OAP multi-thématiques									
Urbanisme-Santé									
Énergie-Climat									
Benchmark PLUi									
Réalisation et modifications d'OAP									
E-PLUi									
Travaux sur le risque ruissellement									
Étude sur le recul du trait de côte									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui aux partenaires									
Accompagnement aux communes									
Procédures de modifications 1 et 2									
Travaux sur le risque ruissellement									
Renouvellement urbain									
Urbanisme-santé & Nature en ville									
e-PLUi									
Réalisation et modifications d'OAP (dont St Pierre les Aubagne)									
Cohérence urbanisme-transport en lien avec le Val'tram									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi ISTRES-OUEST-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement de la démarche									
Appui à la concertation									
Diagnostic									
Préfiguration du PADD									
Animation et coordination équipe projets									
Appui aux réflexions préalables au PLUi à Miramas									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2 | APPUI AUX SCHÉMAS STRATÉGIQUES MÉTROPOLITAINS

L'Agence contribue activement aux politiques thématiques des collectivités locales tant dans leur dimension stratégique que leur déclinaison territoriale et ce, sur des sujets diversifiés selon les compétences de chacun. **Mobilité, économie, développement durable...** toutes les thématiques sont mobilisées au service de l'action publique, dans une recherche permanente de dialogue et de mise en cohérence. Cette année, le Programme partenarial se concentre sur l'appui à la stratégie métropolitaine, notamment sur le sujet de l'intensification urbaine et la poursuite des travaux de l'Observatoire Territorialisé du Logement Etudiant, dont le label sera renouvelé en 2024, ainsi qu'en faveur du nouveau Contrat de ville métropolitain.

STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE ET SCHÉMAS STRATÉGIQUES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à l'animation des travaux du Conseil de Développement	✓								
Appui à la démarche « Intense Cité » et POPSU	✓								
Prospective et Innovation	✓								
Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)	✓								
Contrat de ville métropolitain : métropole des possibles	✓								
Contrat de ville métropolitain : conventions communales									
Contrat de ville métropolitain : rédaction des projets de quartier									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du suivi et de l'observation									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du volet transition écologique									
Appui à la préfiguration d'un observatoire du sans-abrisme (démarche Logement d'abord)	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé



PARTICIPER AU DIALOGUE ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES

1 PROJETS DE TERRITOIRE

L'Agam est impliquée dans de nombreux projets de territoire. Son intervention permet de faire le lien entre les stratégies des collectivités publiques, les différentes politiques sectorielles et leurs déclinaisons territoriales. Le caractère partenarial de l'Agence lui permet de réunir l'ensemble des acteurs directement et indirectement concernés dans ces projets et de favoriser les échanges au service du développement harmonieux du territoire. Certaines missions se poursuivent sur le temps long comme les travaux Ville-Port ou le PPA du centre-ville marseillais, d'autres sont redéfinies année après année comme la démarche Envie de ville. Enfin, certains travaux s'achèvent cette année pour laisser la place à de nouveaux comme l'implication dans les groupes de travail "Réindustrialisation" à l'ouest du territoire, un des enjeux métropolitains majeurs de la décennie à venir.

TERRITOIRES DE PROJETS MARSEILLAIS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement à la démarche « Gare 360° »									
Appui au suivi du dispositif Site Patrimonial Remarquable (SPR)									
Élaboration de la stratégie foncière du projet Partenarial d'Aménagement du centre-ville de Marseille									
Appui au dialogue Ville-Port									
Dialogue Ville-Port : Etude Grande Estaque									
Dialogue Ville-Port : Accompagnement de l'atelier Lave-Mistral									
Toile industrialo-portuaire									
Étude sur les flux et le stationnement des poids lourds sur la Façade Maritime Nord									
Accompagnement au diagnostic d'Euromed 3									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ACCOMPAGNEMENT DES VILLES MOYENNES ET DES TERRITOIRES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Démarche Envie de ville : Réinvestissement des centres-villes	✓								
Étude sur les secteurs d'enjeux du département									
Accompagnement au déploiement de la stratégie urbaine du centre-ville de Marignane									
Observatoire des centres-villes	✓								
Groupe de travail "Réindustrialisation" : accompagnement du GT5 Logements / services publics									
Groupe de travail "Réindustrialisation" : participation et appui au GT1 Énergie									
Méthodologie Masterplan									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2 APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS URBAINS

En lien direct avec les orientations portées par les collectivités, l'intervention de l'Agence poursuit sa déclinaison multi-scalaire chaînant ainsi planification et aménagement. Au plus près des enjeux des territoires et alimentée par les travaux d'observation qu'elle mène, notamment dans le cadre de son socle commun, l'Agam réalise des missions de projets urbains pouvant aller jusqu'au stade pré-opérationnel. Il s'agit ici de préparer les futurs projets en facilitant le passage de "la stratégie à l'action". C'est pourquoi ces interventions se présentent par territoire pour proposer des réponses adaptées aux spécificités de chacun mais au bénéfice de tous.

À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Études de conception et programmation urbaine	✓								
Étude de capacité sur le foncier ferroviaire métropolitain									
Étude urbaine La Ciotat									
Étude de capacité pour la mutation de la Cité SNCF à Miramas									
Étude urbaine sur l'esplanade François Mitterrand de Manosque									
Études d'évolution de site des bassins ouest du Port : Gloria à Port Saint-Louis-du-Rhône									
Appui à la programmation pour le site de Fossette des bassins ouest du Port									
Études de capacité dans des opérations métropolitaines d'aménagement en cours de réalisation									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement, coordination et suivi des études urbaines du territoire									
Étude urbaine sur le site du Maltrait									
Étude urbaine sur le site de La Bouilladisse Peypin									
Étude urbaine sur le site de la terminaison A520									
Étude urbaine sur le site des Gargues									
Appui à l'élaboration du plan guide du centre-ville d'Aubagne									
Étude d'axe Penne-sur-Huveaune									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

À L'ÉCHELLE DE MARSEILLE : MUTATIONS URBAINES ET APPUI AUX SERVICES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude urbaine de secteur Belle-de-Mai									
Étude urbaine de secteur : site à confirmer									
Études d'évolution des tissus									
Atlas des zones UE à forte mutabilité									
Étude sur les potentiels d'intensification des toitures									
Appui au lancement de l'AMI pour le site de Ste Marguerite									
Accompagnement et conseil sur les potentiels d'évolution des sites de l'AP-HM dont La Timone – A confirmer									
Appui à l'animation des ateliers d'urbanisme									
Réalisation d'études pour les ateliers d'urbanisme									
Appui aux instructeurs marseillais									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

STRATÉGIE ET FORMES URBAINES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Elaboration de scénario de restructuration urbaine									
Benchmark sur l'impact de règles de stationnement sur les formes urbaines au sein des opérations									
Accompagnement et réflexions en matière de stratégie urbaine et réglementaire									
Études de capacité dans les opérations en cours d'aménagement	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé



CONTRIBUER À L'HARMONISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

1 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est une thématique centrale tant pour le territoire que pour l'Agence. Cette dernière est impliquée à la fois sur la dimension stratégique à l'échelle métropolitaine et à celle de Marseille mais aussi sur du monitoring et des études sectorielles plus ciblées. Certaines des missions sont récurrentes, notamment en matière d'indicateurs, mais de nouveaux sujets émergent : innovation, tiers lieux, data center, Industries Créatives et Culturelles (ICC)... L'Agam se mobilise afin de suivre les évolutions de territoire et accompagner ces mutations.

APPUI À LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Schéma directeur de l'immobilier de bureau à Marseille									
Étude sur l'opportunité de développement des data center sur le territoire métropolitain	✓								
État des lieux et accompagnement aux réflexions sur l'opportunité d'un schéma directeur d'implantation									
Étude sur le positionnement économique du site de Saumaty									
Étude d'identification des thématiques d'innovation sur les 3 sites technopolitains	✓								
Étude sur la logistique métropolitaine et approfondissement	✓								
Baromètre de l'innovation									
Étude sur le développement de Marseille en tant que « ville productive »									
Accompagnement à la conduite de l'étude sur les tiers-lieux à Marseille									
Étude d'impact économique sur le déplacement de la cité judiciaire									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET ÉTUDES SECTORIELLES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Monitoring sur le développement économique métropolitain	✓								
Approfondissement et intégration de nouveaux indicateurs de suivi économique dans le périmètre de l'opération Euromed									
Spatialisation des Industries Créatives et Culturelles sur le territoire métropolitain	✓								
Étude sur la filière de l'industrie musicale : poids économique et effet d'entraînement									
Étude sur la filière des services à la personne à l'échelle départementale									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

2 QUALITÉ DE VIE ET HABITAT

Ce thème englobe de nombreux sujets partageant tous la recherche d'une offre de services de qualité pour les habitants et les usagers du territoire. Les travaux menés dans le cadre du Programme Local d'Habitat (PLH) doivent faciliter son suivi mais également permettre de porter des études sur des sujets d'actualité tels que le logement temporaire. L'Agence œuvre à anticiper les mutations territoriales et à proposer des réponses adaptées aux différents publics en travaillant sur les résidences étudiantes, celles pour personnes âgées ou encore sur le logement social. Il s'agit d'offrir aux habitants du territoire une offre adaptée à leurs besoins, y compris en matière d'équipements. Pour ce faire, l'Agam poursuit également ses travaux d'observation et d'analyse, à travers l'enquête sur les permis de construire ou l'observatoire de la petite enfance par exemple.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ET QUALITÉ D'HABITER

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à l'animation du PLH	✓								
Étude sur l'impact des locations courte durée	✓								
Accompagnement à la définition des indicateurs du PLH	✓								
Étude sur la lutte contre le logement vacant	✓								
Appui à la refonte de l'Atlas du Parc Locatif Social (PLS)	✓								
Diversification immobilière dans les Programmes de Rénovation Urbaine	✓								
Étude sur le développement des résidences étudiantes du centre-ville de Marseille	✓								
Appui à la mise en place un encadrement des prix de cession de logements sociaux en VEFA									
Estimation des besoins en résidences pour personnes âgées									
Étude sur les besoins en logement des travailleurs saisonniers à La Ciotat									
Suivi de la mise en place des cotations des logements sociaux dans la Région									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ET QUALITÉ D'HABITER

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude sur la création de logements dans l'existant à Marseille									
Enquête de suivi des permis de construire à l'échelle métropolitaine	✓								
Étude d'approfondissement de l'enquête sur les permis de construire à Marseille									
Appui à la veille et l'observation des copropriétés métropolitaines	✓								
Réalisation d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères	✓								
Accompagnement des réflexions sur l'impact des formes urbaines dans production de logements									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

ÉQUIPEMENTS ET USAGERS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude d'impact sur le déroulement des JO 2024 à Marseille et dans le département									
Prospective scolaire									
Études sur les secteurs scolaires et expertises urbaines									
Observatoire de la petite enfance									
Atlas des polarités de nuit à Marseille									
Appui à la cartographie sensible du centre-ville sur les discriminations									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

3 QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

L'environnement, au sens large, représente le substrat de l'action territoriale. Il est le principal vecteur des transitions et de résilience de nos territoires. Il s'agit, pour l'Agam, d'accompagner les partenaires sur le volet stratégique, l'observation et le suivi des indicateurs environnementaux mais aussi de porter des études favorisant le déploiement de la Nature en ville. Ce sujet, d'autant plus central dans un contexte de changement climatique, se décline à travers plusieurs thématiques tels que les espaces naturels et agricoles, et la biodiversité. La transition climatique est un sujet de premier plan vers lequel l'Agence oriente ses travaux sur la lutte contre les îlots de chaleur urbains et les risques en milieu urbain. Elle accompagne ses partenaires dans les réflexions, en lien avec ces enjeux pour la ville de demain.

APPUI À LA STRATÉGIE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE EN VILLE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Plan Climat Air Énergie Métropolitain : accompagnement au plan d'actions et bilan à mi-parcours	✓								
Plan paysage : appui à la trame paysagère métropolitaine	✓								
Appui à l'observatoire métropolitain de l'environnement	✓								
Définition et suivi d'indicateurs environnementaux en appui aux démarches de développement durable à Marseille									
Dispositif 100 villes décarbonées - commission Nature en Ville : poursuite des actions de synthèse et appui au plan arbres									
Appui à l'identification de continuités écologiques potentielles aux Aygalades									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

TRANSITION CLIMATIQUE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude en faveur de la réduction des îlots de chaleur urbain métropolitains	✓								
Territorialisation de la vulnérabilité de Marseille à la surchauffe urbaine et risques naturels majeurs									
Démarche Planification écologique : participation eu GT8 "Mieux se loger, utiliser nos bâtiments et aménager nos villes"									
Démarche Planification écologique : GT4 "Mobilité"									
Co-réalisation d'une feuille de route en faveur de l'urbanisme santé à l'échelle régionale									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET BIODIVERSITÉ

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude sur la fréquentation et l'accueil des publics sur le massif de l'Étoile - Garlaban	✓								
Étude foncière d'accessibilité à la forêt communale de l'Étoile									
Exploitation et valorisation de l'Atlas métropolitain de la biodiversité	✓								
Étude sur le foncier agricole à enjeux	✓								
Biodiversité : étude « 30x30 »									
Identification de sites favorables à la compensation écologique	✓								
Appui au Contrat de baie métropolitain									
Réalisation du portrait agricole métropolitain	✓								
Actualisation des périmètres agricoles irrigués et irrigables	✓								

■ *Pilote de la mission / Partenaire principal*
■ *Partenaire directement intéressé*
■ *Partenaire indirectement intéressé*
■ *Informé*

4 MOBILITÉ

Thème stratégique pour le territoire, l'Agam poursuit son accompagnement auprès de ses partenaires sur les sujets en lien avec les mobilités. Après avoir réalisé le PDM, elle participe à ses déclinaisons territoriales à travers les différents PLM du territoire et accompagne le déploiement du SDIRVE. Si les orientations stratégiques sont bien représentées au Programme de travail, elles nourrissent également les réflexions portant sur leur articulation avec les politiques d'urbanisme, notamment le foncier et les espaces publics. Ces deux enjeux font l'objet de plusieurs démarches pluriannuelles et restent à un haut niveau de sollicitation.

PLAN DE MOBILITÉ (PDM) ET MOBILITÉ MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagner les méthodes d'évaluation des émissions métropolitaines GES liées à la mobilité	✓								
Évaluation annuelle du PDM	✓								
Appui au Plan Local de Mobilité (PLM) de Marseille centre	✓								
PLM de Fos-Port-Saint-Louis									
PLM de Vitrolles Marignane									
PLM de Marseille Nord									
Finalisation du PLM de La Ciotat Cassis Ceyreste									
Appui au Schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques	✓								
Assistance à la gestion de l'observatoire de la mobilité	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ARTICULER MOBILITÉ ET URBANISME

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Apaisement du trafic sur le Littoral Sud									
Observatoire des effets du tramway									
Référentiel et principes d'aménagement des espaces publics et de la voirie									
Appui à la définition pour la végétalisation de rues-type à Marseille									
Étude sur les délaissés de la L2									
Diagnostic des zones calmes métropolitaines	✓								
Étude sur la mobilité urbaine et la distribution des secours									
Appui à l'évaluation de l'empreinte carbone des équipements marseillais									

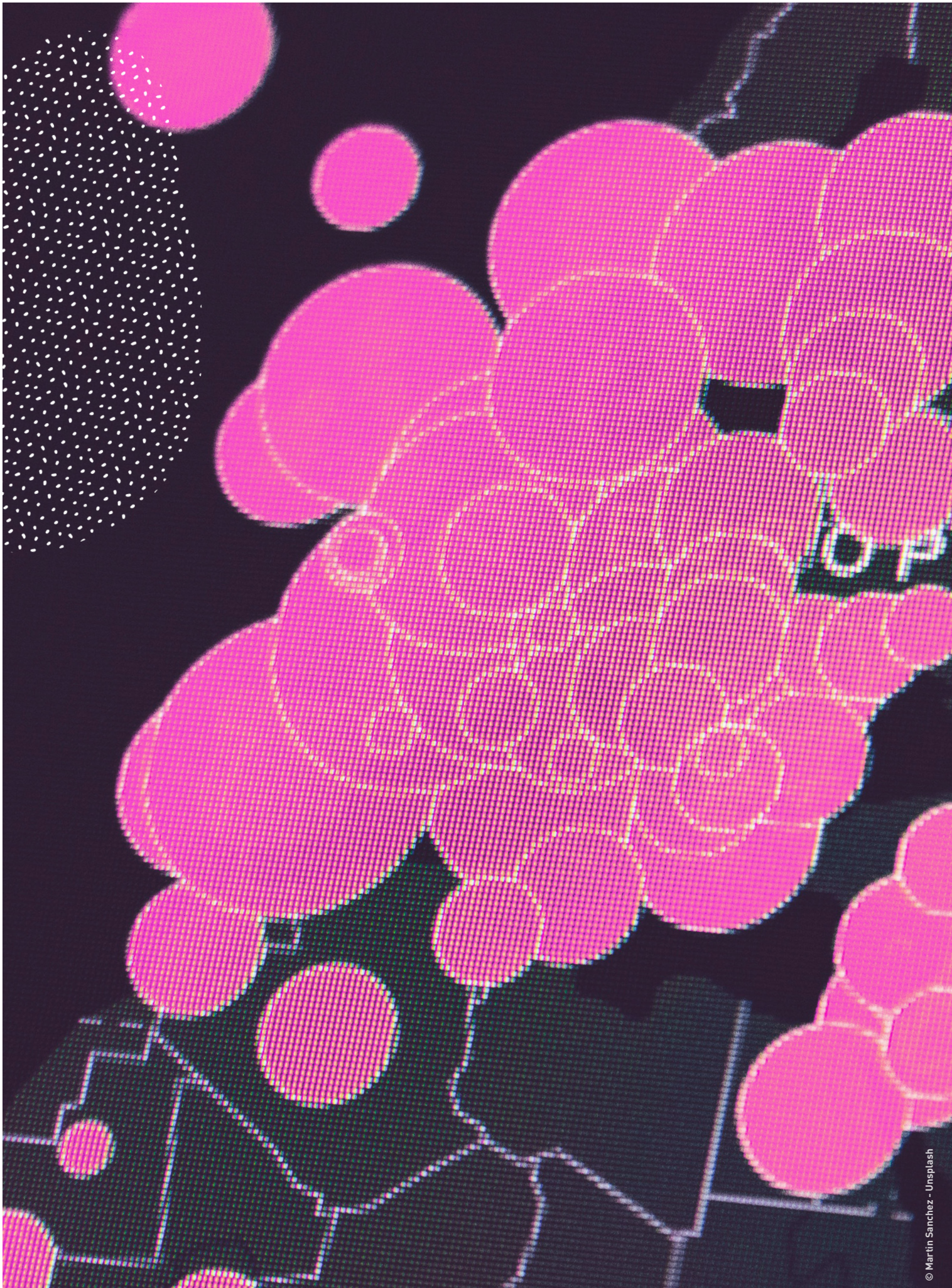
■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

5 | SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RECYCLAGE URBAIN

La question du foncier irrigue de nombreux travaux au sein du Programme partenarial. Pierre angulaire d'un développement urbain plus sobre, l'Agence accompagne l'ensemble des démarches portées par les partenaires et participe aux groupes de travail animés par l'État. Ainsi, si elle porte des études en lien notamment avec la planification, elle travaille également à faire dialoguer les partenaires autour des objectifs fixés par l'État et des différentes politiques territoriales, construisant aujourd'hui le territoire de demain à partir du "déjà-là".

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement au plan d'action du Schéma directeur d'urbanisme commercial	✓								
Potentiel d'intensification des zones d'activités économiques et commerciales	✓								
Plan d'Action Foncière (PAF) : poursuite de l'inventaire métropolitain des friches urbaines	✓								
PAF : note d'analyse du « Décret friches »									
PAF : repérage des potentiels de mutation									
PAF : contribution à l'observatoire du foncier métropolitain									
Appui à la feuille de route sobriété foncière régionale									
Démarche Planification écologique : suivi de l'atelier « Sobriété foncière »									
Accompagnement à la mobilisation du foncier public									
Appui au développement d'outils de compréhension et d'acceptation du ZAN									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé





SOCLE COMMUN ET RESSOURCES PARTAGEES

Le socle commun est une mission essentielle et permanente des agences d'urbanisme. C'est grâce à ces travaux que l'Agam anime son partenariat et conduit ses missions d'accompagnement. À ce titre, le socle commun concerne l'ensemble des membres de l'Agam, qui chacun, participe dans le cadre de ses financements à cette mutualisation. Dans cette perspective, tous les travaux qui en sont issus sont accessibles aux membres et irriguent l'ensemble des travaux de l'Agence.

1 | COMPRENDRE, PARTAGER, INNOVER

EXPLORER LES SUJETS DE DEMAIN

Le Lab'Urbain est une démarche d'innovation interne à l'Agam pour défricher et réfléchir aux problématiques et enjeux de demain. Expertises nouvelles de l'agence à développer, tendances urbaines émergentes à décrypter, signaux faibles à saisir, autant de façons de comprendre mais aussi d'acculturer les acteurs à la "ville en train de se faire".

- 1 Lab Urbain

2 | OBSERVER ET ANALYSER

OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

L'Agam poursuit ses missions de suivi et d'analyse des évolutions urbaines grâce à ses observatoires. Cette activité essentielle, telle que précisée dans la note technique de 2015, permet d'alimenter l'ensemble des études du Programme de travail partenarial. Les observatoires sont les outils de l'Agam au service du traitement de la donnée, de monitoring, de création et de suivi d'indicateurs et de cartographies. Ils comprennent également les échanges réguliers avec les partenaires et les groupes de travail partenariaux que l'Agam anime ou auxquels elle participe. Ce travail d'itération est indispensable pour renforcer la complémentarité avec les observatoires des partenaires de l'Agence. De plus, la base projets sera actualisée pour assurer son suivi, nourrir les études et partager l'information avec les partenaires. En plus de son actualisation habituelle, l'Agence ré-interroge son format afin d'en faciliter le partage et la diffusion auprès de ses partenaires.

- 1 Observatoire économique et club immobilier de bureau
- 2 Observatoire de l'habitat et enquête PC Marseille
- 3 Observatoire de la mobilité
- 4 Observatoire de l'environnement
- 5 Base projets
- 6 GT interne Renouvellement urbain et intensification ?

OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET NUMÉRIQUES

La data est un enjeu essentiel et les outils nécessitent une actualisation continue, mobilisant une partie de l'équipe tout au long de l'année. La gestion de la donnée inclut notamment l'acquisition, le catalogage et l'administration des bases de données ainsi que la préparation et le suivi des conventions. Sur le volet SIG, les équipes œuvrent notamment au prétraitement et à la création de couches ainsi qu'à la conception et le suivi des webSIG... Aussi, l'Agence a développé depuis plusieurs années sur son outil SPOT, l'interface Dynamiques urbaines, mise à disposition des partenaires. Elle propose également de nouveaux tableaux de bord thématiques pour faciliter l'accès à l'information, à sa visualisation avec différents diagrammes et cartographies ainsi que des comparaisons territoriales. La typomorphologie sera également mise à jour cette année afin de faciliter le travail d'identification du foncier (bâti, équipements, zones naturelles...) avec un niveau de qualification très fin et complémentaire au MOS.

1 Suivi et actualisation des outils existants

- ↳ Gestion des données
- ↳ Outils numériques
- ↳ Support données

2 Développement outils et méthodes

- ↳ E-PLUi Pays d'Aix
- ↳ Actualisation identité graphique Agence – A reformuler

3 | ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

ANIMATION DES PARTENARIATS, DES RÉSEAUX DE PARTENAIRES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le lien partenarial constitue l'ADN de chaque agence d'urbanisme. De la même manière, les réseaux doivent être animés, cultivés et renforcés. De nouvelles coopérations pourraient également renforcer les synergies locales et nationales. L'Agam est membre du réseau FNAU et poursuit également un partenariat privilégié avec le réseau des agences du Sud.

Le programme de travail nécessite une animation tout au long de l'année notamment via des rencontres régulières, un suivi et un bilan annuel qui alimentent le rapport d'activités. Plus largement, l'Agence, pour demeurer un lieu de réflexion et d'échanges au service de ses partenaires, met à disposition son centre de documentation, y compris en ligne, via son site internet, régulièrement actualisé. Des événements comme les Rencontres de l'Agam sont également organisées afin de valoriser les travaux et les différents formats de publications s'adaptent selon les canaux de diffusion et le public visé (Focus, Regards...).

- 1 Gestion et animation du Programme partenarial
- 2 Instances Agence
- 3 Travaux mutualisés réseau (FNAU, Agences du Sud..)
- 4 Veille

DIFFUSION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

- 1 Ressources documentaires
- 2 Information numérique et documents de communication
- 3 Publications transversales : Regards, Rencontres de l'Agam...

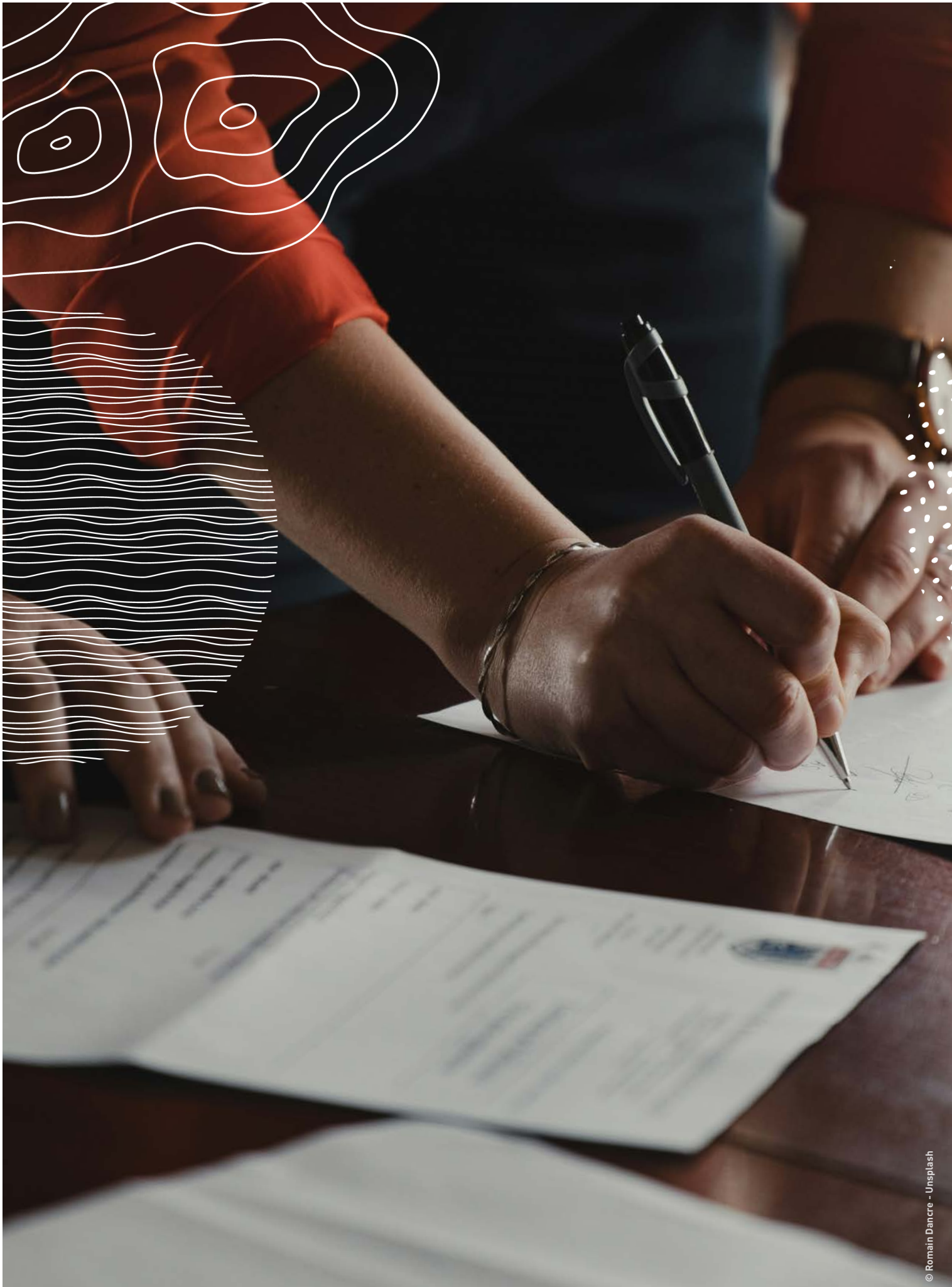
4 | AIDER ET ACCOMPAGNER LES MEMBRES

APPUI AUX MEMBRES ET AUTRES DEMANDES

Cet ultime volet du socle commun du programme de travail partenarial est consacré à l'appui aux membres de l'Agence. En effet, l'Agam offre un appui technique continu à ses membres pour transmettre de la donnée, de la cartographie ou apporter un éclairage ponctuel. Par ailleurs, l'Agam est également associée au Commission Régionale Patrimoine Architecture. Depuis cette année, elle participe au Programme de recherche "Sustainable Heritage" dans le cadre de son partenariat avec Aix-Marseille Université. De plus, en collaboration avec la CMAR, nouveau partenaire associé, l'Agam proposera des publications autour de la "ville productive" et des cuisines partagées.

- 1 Commission Régionale Patrimoine Architecture
- 2 Demandes flash / SVP partenaires et hors partenaires
- 3 CRPA
- 4 Demandes hors partenaires







MISSIONS EN CONTRAT

L'Agam a une activité accessoire à destination des partenaires qui la sollicitent pour la diversité de ses compétences, sa connaissance fine du territoire et de l'historique des projets ainsi que sa réactivité. Contrairement aux missions du Programme de travail, ces travaux réalisés dans le cadre de contrats, restent sous la propriété des commanditaires.

1 | PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

La Région travaille avec les cinq agences d'urbanisme régionales à travers sept actions thématiques, en lien avec ses compétences directes, ainsi que sur trois autres démarches comprenant la silver économie et des observatoires foncier et économique. Il s'agit de la poursuite et de l'approfondissement de travaux déjà engagés l'année dernière.

Les agences accompagnent la Région sur ses actions en matière de Parcs Naturels Régionaux et de projet de Réserve Naturelle Régionale. L'Agam pilote plus particulièrement ce dernier sujet. Elle est également impliquée sur le sujet des problématiques régionales de mobilité et d'offres de transports.

Les travaux se poursuivent dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre du SRADDET sur plusieurs thématiques différentes qui sont l'industrie verte et la planification de l'eau. Les agences restent toujours impliquées dans les Instances Territoriales de Dialogue (ITD).

L'Agam pilote l'étude sur les évolutions des Industries Créatives et Culturelles dans la continuité des travaux déjà menés les années précédentes et copilote avec l'agence azurienne, les travaux sur la planification et l'aménagement du littoral.

Enfin, le volet Animation, Datas et Connaissance du territoire se poursuit avec une nouvelle mission sur l'observatoire des centres-villes, en lien avec le Sgar. Le secrétariat de coordination permet d'animer, coordonner et piloter l'ensemble de ces démarches au fil de l'année.

2 | AUTRES PARTENAIRES

2024 est l'année de la continuité puisque l'Agam poursuit sa collaboration avec la Maison de l'emploi sur un appui technique et poursuit les travaux commencés en 2023 pour la GEMAPI. Cette année est également la dernière pour le Programme de recherche URFE sur les micro-mobilités.

- 1 Maison de l'emploi
- 2 URFE
- 3 Gemapi






**Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur :**

www.agam.org



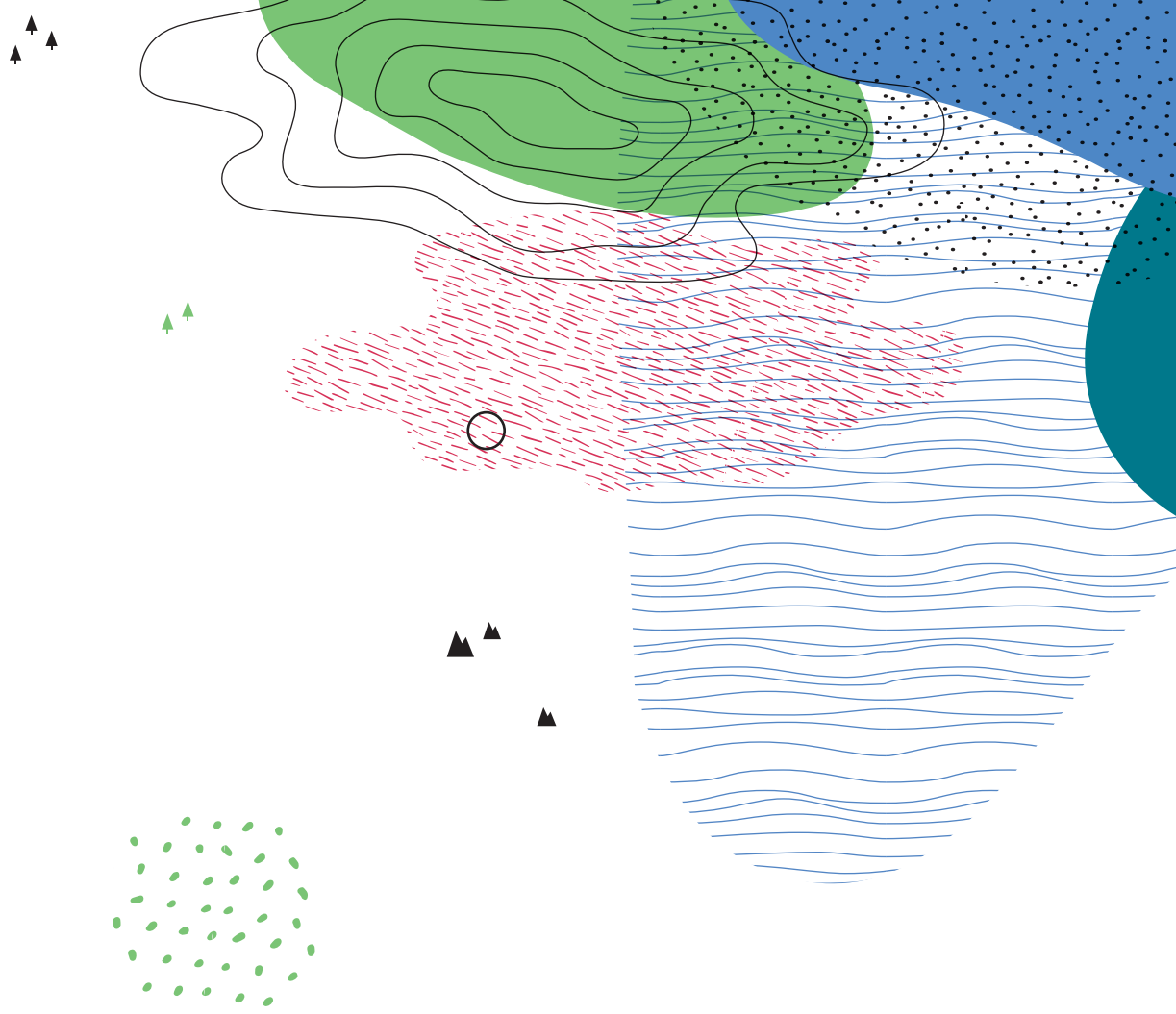
 Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01

 04 88 91 92 90

 agam@agam.org

Pour suivre nos actualités,
rejoignez-nous sur les réseaux sociaux







20
24

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Document provisoire soumis à l'approbation
de l'Assemblée générale du 13 juin 2024